

Arrêté du 25 mai 2016
Année universitaire 2017/2018

**Désignation des rapporteurs et des membres du jury
Autorisation de soutenance
Avis de soutenance**

Sont désignés rapporteurs par le Président de l'université de Caen Normandie, sur proposition du directeur de l'école doctorale EGN, après avis du directeur de thèse Monsieur Boniface MBIH, Professeur des Universités, Université Caen Normandie :

Monsieur Mostapha DISS, Maître de Conférences, HDR, Université Jean Monnet
Monsieur Jean LAINE, Professeur des Universités, CNAM Paris

Sont désignés membres du jury par le Président de l'université de Caen Normandie, après avis du directeur de l'école doctorale et proposition du directeur de thèse:

Madame Isabelle LEBON, Professeur des Universités, Université Caen Normandie
Madame Agnieszka RUSINOWSKA, Directeur de Recherche CNRS, Université Paris 1
Monsieur Mustapha DISS, Maître de Conférences, HDR, Université Jean Monnet
Monsieur Jean LAINE, Professeur des Universités, CNAM Paris
Monsieur Boniface MBIH, Professeur des Universités, Université Caen Normandie

Vus les rapports écrits, après avis du directeur de l'école doctorale, sur proposition du directeur de thèse, le Président de l'université de Caen Normandie accorde à :

Madame Raouia BELAYADI

l'autorisation de présenter en soutenance une thèse devant le jury désigné **en vue de l'obtention du diplôme national de doctorat.**

Titre de la thèse : Contribution à l'étude des axiomes du choix social : la symétrie inverse et l'homogénéité des procédures de vote

le 28/11/2018, à 14h00
Belvédère, Bâtiment Droit, Campus 1
Université Caen Normandie

Fait à CAEN, le
Pour le Président et p.o.
Le Vice-Président Recherche



V. Meulin

ECOLE DOCTORALE 242
"Economie Gestion Normandie"
MRSH - UCN - Esplanade de la Paix
CS 14032 - 14032 CAEN cedex 5
tél. 02 31 56 61 98 - edegn@normandie-univ.fr